



Fuite toiture et entrée d'eau

Par **louisleflic**, le **15/12/2014** à **18:21**

Bonjour à vous tous,

J'ai acheté en juillet 2011 un appartement dans un domaine en pierres composé de plusieurs appartements à un promoteur ; ce dernier l'a entièrement rénové de 2009 à 2011 ; j'ai eu ensuite au cours de l'hiver 2011-2012 de gros problème d'entrée d'eau par le wc au rez de chaussée et fuite d'eau à l'étage le long de la poutre et par les portes fenêtres ; ce dernier m'a alors déclaré que ce n'était pas grave et que lorsqu'il pleuvait beaucoup en fonction du vent cela pouvait se produire...j'ai attendu et les faits se sont reproduits lors de forts orages en pleine nuit dans mon lit et toujours 1 cm d'eau dans le wc ; il m'a alors dit qu'il ferait une réparation par un ouvrier ; en effet un ouvrier sans aucune compétence qui entretient le domaine est intervenue mais sans effet sur la fuite à la toiture et au sol et aux portes fenêtres dans la chambre...j'ai dû un été faire intervenir un ami pour me dépanner sur le faitage pour colmater ...mais en vain et depuis ce promoteur ce couvre en me disant que puisque j'ai fait intervenir un sois disant réparateur c'est de sa faute si cela fuit à présent !!j'ai fait appel à mon assureur et j'attends le passage d'un expert cette semaine ...je ne peux même plus habité dans ce logement...